



Devenez

- **Responsable maintenance**
- **Responsable technique**
- **Coordonnateur travaux**

ACADÉMIE EUROPÉENNE  
DE L'**IMMOBILIER**

## Licence professionnelle Management du Patrimoine Immobilier et Mobilier

Formation diplômante / Contrat ou période de professionnalisation (sous réserve des accords de branche)

### > EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ D'EVRY-VAL D'ESSONNE ET L'IUT D'EVRY

La maintenance de patrimoine regroupe l'ensemble des fonctions qui concourent à la mise en œuvre de la politique technique de maintien en état d'usage ou d'amélioration du patrimoine existant.

#### Les objectifs de la formation sont :

- d'apporter à des futurs managers, chargés d'assurer la pérennité d'ensembles immobiliers et mobiliers, des connaissances approfondies sur les techniques et la législation immobilière
- et de leur permettre d'acquérir les principes de gestion de projets et d'équipes indispensables aux entreprises concernées

#### Emplois visés

- responsable logistique d'un site administratif (collectivités territoriales, université, centre hospitalier, ...)
- directeur de l'équipe d'entretien d'un site
- assistant ou responsable des services généraux
- coordonnateur des travaux, notamment de rénovation
- assistant ou responsable juridique en immobilier
- gestionnaire du patrimoine
- responsable technique
- responsable environnement et sécurité
- chargé d'affaires maintenance
- responsable acquisitions, aménagement du site
- responsable de missions foncières

#### Activités visées :

- veiller à la maintenance du patrimoine confié et contribuer à sa valorisation
- conduire des opérations neuves : modification des programmes, consultation des maîtres d'œuvre et des entreprises, suivi technique et administratif des opérations
- gérer les travaux d'amélioration et de rénovation : diagnostic, propositions de budgets, appels d'offres, négociation, animation des équipes des différents corps de métiers du bâtiment
- diagnostiquer les besoins en gros travaux, vérifier le fonctionnement des équipements techniques (estimation des coûts et de durée des travaux, suivi des contrats)

#### ■ VALIDATION

Cette formation est validée par un diplôme national intitulé :

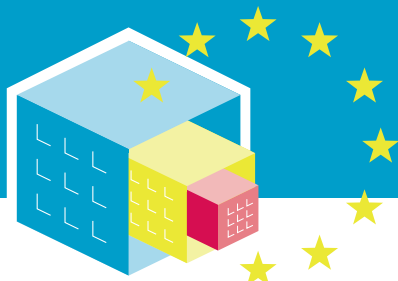
**Licence Professionnelle « Management du Patrimoine Immobilier et Mobilier ».**

#### ■ CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 (niveau III)
- Admission sur étude du dossier de candidature et après épreuve de sélection orale.

#### ■ PUBLIC

Contrat de professionnalisation (sous réserve des accords de branche)  
Congé Individuel de Formation.



# ACADÉMIE EUROPÉENNE DE L'IMMOBILIER

## ■ FORMATEURS

Équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants professionnels et/ou diplômés

## ■ PROGRAMME

### 1/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Le titulaire de la licence professionnelle doit être capable :**
- de concevoir et conduire des actions cohérentes dans les domaines de l'habitat, des espaces publics et du développement
- d'assurer et de vérifier la bonne exécution et l'optimisation des contrats de travaux
- de superviser une équipe chargée de l'entretien courant des parties communes (propreté)
- de coordonner les différentes étapes du montage d'opérations immobilières

### 2/ CONTENU

- **Formation générale** : initiation (technologie du bâtiment / principes de la comptabilité et environnement juridique) mathématiques appliquées informatique anglais
- **Pilotage d'un chantier** : organisation des travaux sécurité / sûreté
- **Management et organisation** : management et gestion de projet communication, gestion d'équipe
- **Orientation professionnelle** : groupe technologique : gros œuvre, second œuvre, mobilier, maintenance - groupe financier : comptabilité générale et analytique, comptabilité gestion et budget, comptabilité des organismes sociaux - groupe juridique : droit privé, droit public
- **Projet tutoré**
- **Activité en entreprise**

## ■ DATE ET DURÉE

**Durée de la formation** : 550 heures prises en charge par l'OPCA de l'entreprise  
Droits universitaires à acquitter.  
De septembre 2012 à juin 2013

## ■ HORAIRES ET LIEU DE LA FORMATION

08h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30 / CCI Formation Metz

## ■ FINANCEMENT

Rémunération\* :

Niveau de formation	- de 21 ans	de 21 à 26 ans	26 ans et plus
Au moins titulaire d'un Bac Professionnel ou diplômé professionnel de niveau IV	65 % du SMIC	80 % du SMIC	SMIC **
Autre	55 % du SMIC	70 % du SMIC	SMIC **

\* réservée aux titulaires d'un contrat de professionnalisation

\*\*ou 85 % du salaire conventionnel

## ■ RESPONSABLE DE FORMATION

**David POIRÉ**

CCI Formation

03 87 39 46 37

[dpoire@moselle.cci.fr](mailto:dpoire@moselle.cci.fr)